

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

Accompagnement en communication

La présente sollicitation concerne une prestation « Accompagnement **en communication à destination de startups** » pour le dernier trimestre 2026. Cela consiste à soutenir des dirigeants d'entreprises innovantes, en cours de création ou récemment créées, au sein d'Angers Technopole.

L'Incubateur Angers Technopole offre un accompagnement sur mesure pour faire décoller les projets de création d'entreprise innovante. Après une phase de maturation réussie, les porteurs de projets bénéficient d'un accompagnement personnalisé pour lancer leur produit/service innovant sur le marché et trouver leurs premiers clients. La communication et le développement de leur notoriété sont des leviers essentiels pour optimiser leur succès.

Angers Technopole cherche à identifier des agences de communication afin de leur confier un accompagnement auprès de chaque startup de l'Incubateur qui en manifestera le besoin. Cet appel à manifestation d'intérêt permettra de sélectionner les deux agences à qui nous confierons cette mission.

Réponse attendue : Une offre, au format libre, présentant entre 3 et 6 « packs communication » de nature différente (identité, réseaux sociaux, SEO...) afin de proposer plusieurs choix de prestation aux bénéficiaires. Chaque pack aura une valeur comprise entre 1500 et 2000 € HT, et devra explicitement figurer sur chaque « pack » proposé.

Il conviendra d'apporter des éléments pertinents au regard des sujets présentés ci-dessus, faisant preuve d'expériences impactantes, de connaissances de l'univers des startups.

Critères de sélection des prestataires :

- | | |
|--|-----|
| • Offre globale de l'agence en termes de communication | /30 |
| • Méthodologie proposée (packs) | /20 |
| • Connaissance des startups / entreprises innovantes | /30 |
| • Proximité géographique de l'intervenant (impact carbone) | /20 |

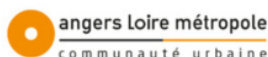
Il est demandé aux candidats d'adresser leur candidature avant le 16 octobre 2026 à 23h59, par mail à l'adresse contact@angerstechnopole.com, en format .pdf, en un seul mail. Pas de format de document imposé.

L'objet de votre mail devra impérativement se composer comme suit : *2026-AMI Incubateur Accompagnement communication.*

Le répondant sélectionné devra fournir un devis reprenant les conditions de son offre, et un descriptif d'une page présentant ses services (type plaquette de présentation commerciale).

Un contrat de confidentialité, proposé par Angers Technopole, devra être signé par le ou les intervenant(s) retenu pour la prestation, afin de protéger les entrepreneurs accompagnés.

Cette action est financée par :



Cofinancé par
l'Union européenne